

Le bébé de Meghan Markle et Harry est déjà dans le viseur du fisc américain



Le royal baby intéresse le monde entier et... les services fiscaux des États-Unis!

Avec Atlantico
Rédaction

Le fisc américain serait, lui aussi, très impatient de voir naître l'enfant du Prince Harry et de Meghan Markle. La raison de cet intérêt tient à la double nationalité du bébé, britannique par son père, et américaine par sa mère. Interrogé par BFM TV, David Treitel, fondateur de l'American Tax Returns, société de conseil pour les expatriés américains au Royaume-Uni, a ainsi expliqué : "Lorsqu'un des deux parents d'un enfant est américain et qu'il a résidé aux États-Unis pendant cinq ans dont au moins deux après 14 ans, alors le bébé est américain". "C'est le cas de Meghan", a-t-il ajouté, précisant qu'il s'agit d'une première dans la famille royale. Tout comme sa mère, la duchesse de Sussex, cet enfant devra chaque année montrer patte blanche au fisc américain. Harry et Meghan devront aussi déclarer les comptes en banque de leur bébé et tous les revenus qu'il pourrait générer. "Le fisc américain va obtenir beaucoup d'informations sur la richesse du couple" à travers ces déclarations et celles de sa mère, précise David Treitel.

Même les cadeaux faits par les non-Américains feront objet d'une déclaration. "Imaginez que la reine offre au bébé un beau livre d'art de la collection royale. Il devra alors être déclaré au fisc s'il dépasse une valeur de 100.000 dollars", note David Treitel. Mais attentions, tout cela ne se traduira pas forcément en impôts. Ces déclarations pourraient "être compensés par les impôts à payer en Grande-Bretagne", selon Laura Saunders, spécialiste des questions fiscales au Wall Street Journal. Mais avant de déclarer quoi que ce soit au fisc américain, Meghan et Harry devront décider s'ils veulent reconnaître la double nationalité de leur enfant.